



"Maison d'Eclusier. Vus et approuvés pour être exécutés sous les bons vouloirs et Plaisirs du Roy, Par nous Elus généraux des Etats de Bourgogne : à Paris le 28 mai 1782 ". Plan du rez-de-chaussée et coupe d'une maison éclusière. (Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon)

Référence du document reproduit :

- **Maison d'Eclusier. Vus et approuvés pour être exécutés sous les bons vouloirs et Plaisirs du Roy, Par nous Elus généraux des Etats de Bourgogne : à Paris le 28 mai 1782.** Par Emiland Gauthey. Dessin, 1er octobre 1781, Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon. Cote : C 4514.

IVR26\_20072100357NUC2A

Auteur de l'illustration :

Auteur du document reproduit : Emiland-Marie Gauthey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation